



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Engagements de service public de la Poste

Question au Gouvernement n° 3305

Texte de la question

ENGAGEMENTS DE SERVICE PUBLIC DE LA POSTE

M. le président. La parole est à M. Arnaud Viala.

M. Arnaud Viala. Dès son premier jour, la crise sanitaire a entraîné des perturbations considérables des services postaux de notre pays,...

M. Maxime Minot. Eh oui !

M. Arnaud Viala. ...jusqu'à susciter un fort mécontentement des Français quant à la distribution du courrier, des colis et de la presse. Après plusieurs mois, en ville comme à la campagne, le compte n'y est toujours pas – ni concernant l'ouverture des bureaux de poste, erratique, clairsemée, irrégulière et souvent limitée à quelques demi-journées par semaine et quelques heures par jour, en parfait décalage avec les besoins des clients, ni concernant la distribution du courrier et des colis, longtemps limitée à deux ou trois jours par semaine sur les six qu'exige le contrat passé par La Poste avec l'État, et encore aujourd'hui cantonnée à cinq jours par semaine, à l'exclusion du samedi.

Ma question ne vise pas les personnels de La Poste, qui ont tout mis en œuvre pour apporter un service adapté à leurs clients tout au long de la crise, souvent avec l'angoisse de leur propre sécurité, fréquemment sans consigne claire ni équipement adéquat. Beaucoup confient aujourd'hui ne pas comprendre la stratégie de repli de leur entreprise.

Comment pouvons-nous tolérer que la direction de cette grande entreprise nationale, certes privée, mais sous contrat avec l'État, puisse si longtemps rester aussi ostensiblement en marge de l'effort de relance de notre pays ? Cette posture fragilise notre économie et le maillage territorial de La Poste à long terme, en favorisant de fait la montée en puissance de concurrents privés qui ont compris que la demande doit être satisfaite.

Monsieur le Premier ministre, que comptez-vous faire pour que La Poste respecte ses engagements vis-à-vis de l'État et surtout vis-à-vis des Français ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises.

M. Alain Griset, ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises. La crise sanitaire a fortement touché les services postaux, au même titre que toutes les activités économiques et les services publics.

Nous avons été très attentifs à ce que La Poste continue à assurer dans les meilleures conditions les services essentiels à la vie quotidienne de nos concitoyens, tout en protégeant la santé de ses salariés et de ses

usagers. Je tiens à rappeler que, du 16 mars au 10 mai, près de huit salariés sur dix étaient présents pour assurer l'activité postale. À ce titre, permettez-moi de saluer l'engagement et la mobilisation de l'ensemble des personnels de La Poste, qui ont été en première ligne lors de cette crise sanitaire.

Depuis le 11 mai, la quasi-totalité des bureaux de poste ont progressivement rouvert avec des horaires adaptés. La distribution quotidienne de la presse, des colis et des lettres a retrouvé un rythme normal et le groupe La Poste a même créé durant le mois de juillet des points de service saisonniers pour assurer une plus grande couverture territoriale. Monsieur le député, vous avez assisté à la réunion d'implantation d'un tel point saisonnier dans la commune de La Couvertoirade.

Nous voulons faire en sorte que La Poste puisse continuer d'assurer un service de proximité au quotidien, même en temps de crise.

M. Maxime Minot. Sortez de vos fiches !

M. Alain Griset, ministre délégué. Sachez que nous continuons de surveiller de très près les mesures prises par La Poste pour assurer un service postal complet, afin d'accompagner dans les meilleures conditions la reprise de l'activité.

Mme Bérengère Poletti. C'est une réponse de technocrate !

M. le président. La parole est à M. Arnaud Viala.

M. Arnaud Viala. Je ne conteste pas votre volonté de faire en sorte que le service revienne à la normale, mais je vous assure que tel n'est absolument pas le cas à l'heure actuelle. J'ai eu l'occasion de m'en plaindre auprès du président-directeur général de La Poste, auquel j'ai écrit cet été, mais aussi auprès de ses responsables régionaux et locaux, que j'ai rencontrés cette semaine et qui reconnaissent que la situation n'est pas revenue à la normale.

M. Maxime Minot. Le ministre est complètement déconnecté ! Il est à l'ouest !

M. Arnaud Viala. Se pose également un gros problème d'information des élus et des clients de La Poste : aucune communication ne leur a jamais été faite concernant les évolutions du service. En l'espèce, cela remontait en puissance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Viala](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3305

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Petites et moyennes entreprises

Ministère attributaire : Petites et moyennes entreprises

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 septembre 2020](#)